



S'inscrire au restaurant Scolaire :

En complétant le dossier d'inscription papier et en le retournant scanner à : restaurantscolaire@mairie-morance.fr ou en le déposant en mairie.

au plus tard le lundi 20 juillet 2020

Accompagnées des pièces suivantes entièrement renseignées et signées

MODALITÉ DE RÈGLEMENT :

- Par prélèvement automatique : à retourner accompagné d'un RIB
- Paiement en ligne : TIPI par carte bancaire (un identifiant personnel pour chaque famille et un code d'accès sera indiqué sur la facture)

AUCUN DOSSIER D'INSCRIPTION NE SERA PRIS EN COMPTE SANS UN DOSSIER COMPLET



Toute réservation faite la veille après 10h00 verra son tarif majoré.

L'annulation d'une inscription au restaurant scolaire doit intervenir la veille avant 10h00 (jours ouvrés) sans quoi l'inscription sera facturée. Les demandes d'annulation et/ou modification se font uniquement par mail : restaurantscolaire@mairie-morance.fr



Mandat de prélèvement SEPA

A compléter en lettres majuscules et au stylo noir

N° de référence unique de mandat (RUM) : (zone réservée à nos services)

NOM

NOM DE JEUNE FILLE

PRENOM

ADRESSE

.....

CODE POSTALE – VILLE

COORDONNEES BANCAIRES

IBAN ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

BIC _____

PRELEVEMENTS

Type de paiement : prélèvement récurrent

CREANCIER

MAIRIE DE MORANCÉ

Identifiant du créancier : FR 28 ZZZ 5695 75

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la MAIRIE DE MORANCÉ à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la MAIRIE DE MORANCÉ

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Fait à

Signature :

Le